

Image not found or type unknown



Prime de noel 2012.ais je le droit?

Par **grazi**, le 17/12/2012 à 16:17

Bonjour,je voulais savoir si je pouvais avoir le droit a la prime de noel en sachant que je ne touche aucune ressource à part les allocations familiales pour mes deux enfants,soit 127 euros et mon concubin touche 650 euros des assedic.merci de me répondre si vous avez une réponse pour moi.merci